

DÉLÉGATION ACADÉMIQUE AUX RELATIONS EUROPÉENNES, INTERNATIONALES ET À LA COOPÉRATION

DAREIC07-408-213 du 10/12/07

COOPERATION FRANCO-SUEDOISE DANS LE DOMAINE SCOLAIRE PROGRAMME « EDUCATION EUROPEENNE - UNE ANNEE EN FRANCE », ANNEE 2008-2009

Destinataires :

Messieurs les Inspecteurs d'Académie, Directeurs des services départementaux de l'Education Nationale

Mesdames et Messieurs les Inspecteurs d'Académie - Inspecteurs pédagogiques régionaux

Mesdames et Messieurs les Inspecteurs de l'Education Nationale

Mesdames et Messieurs les Chefs d'Etablissements

Mesdames et Messieurs les Chefs de Division

Affaire suivie par : Mme HANVIC Tel : 04 42 93 96 02, Fax : 04 42 93 96 09

Le Centre international d'études pédagogiques coordonne au plan national, depuis le 1^{er} septembre 2004, la mise en œuvre administrative et pédagogique du programme franco-suédois intitulé « Education Européenne - Une année en France ».

Une « année en France » est un programme de coopération entre le Bureau de Coopération Linguistique et Educative de l'ambassade de France à Stockholm, et le Bureau International des Programmes Educatifs (IPK), rattaché au ministère suédois de l'Education et des Sciences.

Lancé en 1989, il permet à des élèves suédois d'effectuer une année scolaire à titre individuel dans un lycée français, en classe de première ou de terminale, selon le niveau et la filière d'origine des élèves.

Nos partenaires suédois (IPK) estiment à une cinquantaine le nombre d'élèves suédois qui devraient être accueillis l'an prochain. Pour ce faire ces élèves reçoivent des autorités compétentes de leur pays une allocation d'étude qui les aide à couvrir pour partie les frais de scolarité et d'internat et à assurer l'indemnisation (fixée à 152 euros mensuels pendant 10 mois) des familles d'accueil françaises.

Les établissements intéressés par cette action doivent pour cela disposer d'un internat (coût maximal 1500 €/an) et être en mesure de confier l'élève à des familles d'accueil qui l'hébergeront pendant les week-ends et les petites vacances. Les lycées ayant déjà été associés au programme « Education européenne » sont tout particulièrement invités à faire connaître leur souhait de renouveler leur participation en 2008-2009.

Les autres établissements candidats, quelle que soit la filière d'enseignement concernée, sont invités à spécifier s'ils ont déjà des contacts ou un partenariat avec un établissement suédois.

La fiche de candidature est téléchargeable sur le site du CIEP : <http://www.ciep.fr> (cliquez sur -programmes de mobilité, puis- sur programmes d'accueil, puis- sur élèves suédois, puis en bas du texte sur « fiche électronique de candidature des établissements »).

Cette fiche électronique de candidature des établissements sera remplie par les proviseurs intéressés.
Elle sera retournée avant :

le 20 février 2008 par voie électronique :

- au CIEP - à l'adresse électronique suivante : francosuedois@ciep.fr
- ainsi qu'à la DAREIC, à l'adresse électronique suivante : ce.dareic@ac-aix-marseille.fr à l'attention de Marie-Pierre Hanvic

Pour tout renseignement, s'adresser à :

**Centre international d'études pédagogiques
Madame Blandine Roy
Téléphone 01 45 07 60 79
courriel : roy@ciep.fr**

**Ambassade de France à Stockholm
Bureau de coopération linguistique et éducative
Madame Anne-Karine Lescarmontier
téléphone : 46 845 95 380
courriel : anne-karine.lescarmontier@diplomatie.gouv.fr**

Les établissements retenus pour l'année 2008/2009 recevront un dossier avec les coordonnées de l'élève suédois à accueillir.

Après réception de ce dossier, renvoyer :

- la fiche de confirmation d'accueil dans les plus brefs délais
- la fiche d'information sur la famille d'accueil à l'adresse suivante :

**Madame Anne-Karine Lescarmontier
Attachée de coopération linguistique
Service de coopération de d'action culturelle
Franska Ambassaden i Sverige
BOX 5296
SE-102 46 Stockholm**

- une brochure de présentation de l'établissement ainsi que de la ville ou de la région directement à l'élève suédois.

Signataire : Jacky TERRAL, Secrétaire Général de l'Académie d'Aix-Marseille.